

Réf: Dossier 389602

Avis de constitution

SOCIETE « KOUKO DALLY MARC OLIVIER EMERGENCE » en abrégé
« KDMO EMERGENCE »

Siège ABIDJAN Cocody Riviera Palmeraie Bonoumin
non loin du centre de santé communautaire de la
Palmeraie cite sipim 2A, Lot 469, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUKO DALLY MARC OLIVIER
EMERGENCE » en abrégé « KDMO EMERGENCE »

Objet : Location vente de véhicules, vente de pièces détachées auto et prestation divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Riviera Palmeraie Bonoumin non loin du centre de santé communautaire de la Palmeraie cite sipim 2A, Lot 469, Ilot 36

Dirigeant(s) M KOUKO DALLY MARC OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04177 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23005/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

